



Compte rendu de l'audience du SNUipp-FSU24 avec Mme PONS, IEN Périgueux Nord du mercredi 12 novembre 2014

Points à l'ordre du jour :

1- Carte scolaire :

- Mme Pons a envoyé aux mairies qui risquent d'être concernées, un courrier de pré alerte à propos des effectifs de leurs écoles. Nous lui avons demandé d'en informer également les écoles.
- Concernant les annonces faites à la presse par le Maire de Périgueux, Mme Pons nous a indiqué qu'elle n'avait pas encore communiqué avec ce dernier, mais qu'elle allait le faire sans tarder. Pour elle, il faut réfléchir à regrouper les écoles maternelles à 2 classes.
- Nous avons rappelé notre attachement à ces petites écoles de quartier qui permettent aux élèves une entrée dans la scolarité, plus en douceur.
- Le SNUipp-FSU va demander également une audience à M. Audi concernant la carte scolaire sur Périgueux.

2- La quantité de documents demandés et le sentiment de défiance vis à vis des collègues :

- Le SNUipp-FSU évoque une inquiétude des collègues quant à la quantité de documents demandés, de justificatifs qui dénotent une absence de confiance envers leur travail.
- Mme Pons nous a indiqué qu'elle faisait confiance aux enseignants et que tout ce qu'elle demandait, elle le faisait dans un esprit d'aide et de formation aux collègues.

3- Les animations pédagogiques :

- La place des animations pédagogiques obligatoires est importante ce qui laisse assez peu de choix de formation aux collègues. Mme Pons nous a indiqué qu'elle souhaite que les collègues aient une base commune importante de formation.
- Pour le SNUipp-FSU24 on ne peut obliger les collègues à se former et une formation efficace est une formation à laquelle on s'est inscrit de façon volontaire.
- A propos des projets classes à Pac, Ecole au cinéma... qui ne pourraient compter que pour une animation de 3h, il est inconcevable pour le SNUipp24 que les collègues ne décomptent pas tout le temps passé à monter ces projets, et qu'ils le prennent sur leur temps personnel. Mme Pons nous a indiqué que les concernés pourraient le déduire du temps de concertation.

4- Plateforme des directeurs :

- Nous avons alerté Mme Pons sur le fait que cette plate forme nous semblait très infantilisante et posait des problèmes de confidentialité. Mme Pons nous a indiqué qu'elle n'exigeait que le compte rendu du Conseil d'école et qu'elle les lisait tous car cela lui permettait d'anticiper sur des problèmes qui pourraient apparaître.

5- RIS sur temps de classe :

- Nous avons voulu évoquer avec elle les engagements de Mme la DASEN concernant les RIS sur temps devant élèves pour éviter les problèmes rencontrés l'an passé.
- Les enseignants qui souhaitent venir et s'ils ne sont pas remplacés pourront s'arranger avec leurs collègues de l'école afin que les élèves soient répartis dans d'autres classes.
- Pour ce qui est des RIS sur le temps des animations pédagogiques, Mme Pons souhaiterait que les collègues indiquent sur quelle animation ils seront absents pour que les organisateurs puissent anticiper.
- Nous allons ré intervenir auprès de Mme la DASEN afin qu'une harmonisation soit faite au niveau départemental.